

FORUM

LE BULLETIN DE LIAISON (Mai 2009)



Bonjour à tous,

Cette édition a pour but de vous informer sur les projets et dossiers en cours à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Montérégie Est. N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

MARTINE RUEL, coordonnatrice de la Commission

AMÉLIE FRÉCHETTE, responsable du Plan de développement intégré (PRDIRT)

RENCONTRE DES COMMISSIONS RÉGIONALES SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT)

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a tenu une rencontre à Québec, le 23 avril 2009, afin de présenter la Refonte du régime forestier québécois aux **16 Commissions régionales** sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) réparties sur le territoire québécois.

Le Plan régional de développement intégré sur les ressources naturelles et le territoire (PRDIRT)

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Claude Béchar, a entre autres rappelé que le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) doit découler d'une **volonté régionale**. Le PRDIRT s'inscrit dans un cadre de référence fourni par le MRNF, mais ce sont les Commissions qui sont responsables d'en préciser le **contenu**.

La CRRNT Montérégie Est : reflet d'une volonté régionale

La CRÉ a tenu des consultations préalables à la mise en place de la Commission en 2007-2008. Celles-ci ont démontré divers avantages à mettre en place une planification intégrée à l'échelle régionale.

Le rôle des Conférences régionales des élus (CRÉ)

La collaboration avec les Conférences régionales des élus (CRÉ) a été soulignée par M. Grenier, sous-ministre associé aux Opérations régionales au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). À titre d'interlocutrices privilégiées du gouvernement, les CRÉ servent de catalyseurs afin de mettre en place les Commissions (CRRNT), de les supporter dans leurs mandats et d'approuver les PRDIRT. **L'obligation, pour les CRÉ, de mettre en place les CRRNT et de produire des PRDIRT sera reconnue dans la loi** (Projet de Loi sur les forêts, en préparation). Dans chacune des régions, une fois le PRDIRT complété, **une entente de mise en œuvre sera établie entre le MRNF et la CRÉ**.

Le groupe de travail interministériel

Les résultats des travaux d'un **groupe interministériel** (MRNF, MAMROT, MDDEP et MAPAQ) ont également été présentés lors de la rencontre. L'un des **mandats** de ce comité de travail consiste en une **analyse comparative des outils de planification existants**, de manière à en identifier les arrimages potentiels avec le PRDIRT :

- *Les schémas d'aménagement et de développement (SAD) des MRC;*
- *La Loi sur la protection du territoire agricole (LPTAQ);*
- *Les plans de développement de la zone agricole (PDZA), projets pilotes du MAPAQ;*
- *Les plans directeurs de l'eau (PDE) des Organismes de bassins versants;*
- *Les plans de protection et de mise en valeur de la forêt privée (PPMV) des Agences de mise en valeur de la forêt privée.*

Les travaux du groupe interministériel se poursuivent au sujet de la mise en œuvre des PRDIRT.

Martine Ruel, Coordonnatrice de la CRRNT Montérégie Est

749, rue Principale, Cowansville, J2K 1J8

Téléphone : 450-266-5402 Poste 250 — Sans Frais 1-877-266-5402 — Courriel : mruel@afm.gc.ca



En résumé, les orientations reçues du MRNF sont les suivantes :

Les CRÉ, via les CRRNT, seront dans **l'obligation de livrer un PRDIRT**. Toutefois, celui-ci n'aura pas de portée légale ou de préséance sur les autres outils de planification existants. L'application sur le terrain sera la responsabilité de chacun des acteurs régionaux, selon leurs mandats respectifs.

Le PRDIRT est un **outil évolutif** qu'il sera possible d'améliorer en le mettant en place et en le testant.

Le MRNF étudie actuellement les moyens à mettre en place afin de favoriser la **mise en œuvre du PRDIRT**.

RENCONTRE AVEC LES PRÉFETS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MRC DE LA MONTÉRÉGIE EST

Le sous-ministre associé aux Opérations régionales au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), **M. Pierre Grenier**, ainsi que le sous-ministre associé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), **M. Robert Sauvé**, seront présents à une **rencontre entre la CRÉ, les préfets et les directeurs généraux des MRC** de la Montérégie Est. Les discussions permettront, d'une part, de **clarifier auprès des acteurs municipaux les attentes du MRNF et de la CRÉ Montérégie Est**, ainsi que les **mandats dévolus aux CRRNT** et, d'autre part, de discuter de la **mise en œuvre du PRDIRT en territoire privé**. Cette rencontre est prévue le 1^{er} juin 2009.

LE FORUM RÉGIONAL DE LA CRRNT MONTÉRÉGIE EST

À la suite des orientations reçues par le MRNF, la CRÉ Montérégie Est souhaite reporter à une date ultérieure le **Forum des partenaires, qui était prévu le 11 juin 2009, au Castel de Granby**. Ce report permettra de présenter aux partenaires une réflexion plus mûre au sujet de la **mise en œuvre du PRDIRT en Montérégie Est** et également de proposer un portrait plus étoffé de chacun des sujets retenus pour le PRDIRT (forêt, faune, eau et territoire).

Nous vous informerons de la date retenue pour le prochain Forum dès que celle-ci sera confirmée. Les documents d'information vous seront transmis à l'avance.

Pour des raisons administratives

Le Forum des partenaires de la CRRNT Montérégie Est est reporté à l'automne 2009

Nous sommes désolés des inconvénients liés à ce report.

*N'hésitez pas à communiquer avec nous et
soyez assurés de notre entière collaboration!*